Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212200976-20251209-DEL_2025_90-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-90

Objet : Finances communales – Subvention à l'OGEC de l'école Sainte-Agnès – Activité Piscine

Le 9 décembre 2025, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 14

Présent ce jour : 12 - **Absents :** 2 - **Procurations :** 0 – **Votant :** 12

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Karine BARON, Daniel MAILLARD. Guy LERIBAULT, Jean-Luc RICHEUX, Patrick SIMON, Romain GUILLET, Sylvie OGER, Michel CAMPION, Sophie GALLAIS, Perrine MENARD, Damien LABBÉ.

Absents excusés : Maud HOUSSAIS, Marina JUBIN.

Secrétaire de séance : Patrick SIMON

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

La Commune prend en charge chaque année l'activité piscine pour les élèves scolarisés à l'école Sainte-Agnès.

Pour l'année scolaire 2025/2026, le montant s'élève à 81 €. Ce sont les élèves de CP (8 élèves), CE1(6 élèves) et CE2 (7 élèves).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** décide de :

- **VERSER** une subvention de 81 € à l'OGEC de l'école Sainte-Agnès pour l'activité piscine.
- **INDIQUER** que les crédits sont suffisants en dépenses de fonctionnement à l'article 65748.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à réaliser le mandat et signer tout document afférent à ce dossier.

A La Landec, le 9 décembre 2025

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,

Patrick SIMON

Le Maire,

Didier SAILLARD

MAIRIE DE LA LANDEC